

le 14^e village

NUMÉRO 4

NOVEMBRE 1977

MENSUEL 3F

ETRE VIEUX DANS LE 14^e

Etre vieux à Paris, dans le 14^e arrondissement... Dans la tête des politiciens, les vieux c'est un problème, un dossier que l'on ressort de temps en temps, au moment opportun — généralement pré-électoral comme on vient de le constater à l'occasion des Assises du 3^e âge qui se sont tenues à Lyon. Assez de petits cadeaux, de petits goûters, de petites assurances, de petites poignées de main ont été distribuées pour que la plupart des personnes âgées aient l'impression que l'on s'occupe d'elles. « Ils n'en demandent pas plus », pense le politicien. Et il s'en tient là. Alors, pourquoi un « dossier » sur les personnes âgées — et pour elles — dans le 14^e village ? (suite page 3)

page 10

**Pas de chance Pour
les espaces verts**

page 10

lettre au maire

page 4

la mort de louise

l'utopie du village

(...) Quant au titre, je sais que « village » est un mythe pour les habitants d'une grande ville. Un arrondissement comme le 14^e n'a jamais été et ne sera jamais un village. Il a compté, avant 1860, d'anciens villages (Gentilly, Arcueil, Montrouge, Vaugrard, Plaisance). Comme « village » fait croire à des relations étroites de voisinage entre parisiens, on peut encore observer des relations de ce genre, de plus en plus lâches et épisodiques entre les familles qui se connaissent : par leurs enfants, élèves de la même école, par les ménagères fréquentant le même marché, par les enfants ou parents fréquentant la même église. Mon expérience de 31 années m'a prouvé que la mairie d'arrondissement n'était pas un lieu de rencontre pour prétendre être le centre

d'un village, d'où je conteste le titre de votre titre : « Le 14^e (arrondissement) village » ; mais autour de 6 ou 7 triangles « école, église, marché », on pourrait délimiter de vagues îlots de quartier parisiens dans le 14^e arrondissement, ou les gens se croisent et « se causent » encore dans la rue avec aménité (...) Sentiments très quatorziémistes et très villageois.

(Président de la Société historique et archéologique du 14^e arrondissement de Paris).
Eh ! oui : « Le 14^e village », un titre pari ! Pari contre la ville-automobile, pari sur une utopie : le village à la ville. Si dans vingt ans, vingt « radiales » tronquent le 14^e, nous aurons perdu. Et nous vous confèrerons le « s » à 14^e « vil-lages ».

Y'a comme un p'tit bruit ...

Vous engagez un débat contradictoire sur le bruit et la fête. Votre amalgame me semble mauvais. Ce sont deux choses très différentes pour moi.

Aussi il m'est venu à l'idée de vous écrire ce petit comble humoristico-fantastico-cataleste en espérant que vous le jugerez acceptable et capable de figurer dans vos colonnes...

UN VAMPIRE OU UN FANTÔME ?

Lorsque j'ai emménagé dans ce grand immeuble qui a tous les aspects et les défauts d'un HLM et où pourtant les loyers ne sont pas modérés du tout, j'étais loin d'imaginer l'aventure qui allait m'arriver et qui dure encore.

Pendant trois mois les nuits furent parfaitement calmes et mon sommeil tout à fait paisible. Eh ! oui « moi la nuit je dors », comme dit Fernand Raynaud...

Puis de nombreux locataires s'installèrent dans l'appartement au dessus du mien. Et bientôt, vers minuit, minuit et demi, une heure, des bruits de pas. Pas lourds, affirmés, claquants, et pas plus légers, mais rapides, incessants, allant et venant... au dessus de mon lit, de ma tête. Je suis patiente, mais ne pouvant plus m'endormir car c'était juste au moment où j'allais sombrer dans le « bras de Morphée », — ou plus simplement que j'allais m'endormir — que les piétinements commençaient. Je montai sonner chez ces voisins pour leur demander de « faire plus doucement ».

Ils ne daignèrent même pas ouvrir la porte...

Le temps passait, la marche à pieds nocturne continuait et mes nuits étaient peuplées blanches, même avec des cachets calmants.

Un jour, je réussis à rattraper mes marcheurs de la nuit et leur demandai de bien vouloir faire un effort pour être moins bruyants, car eux pas s'ajoutaient maintenant des bruits ressemblant à des déplacements de meubles.

Réponse de la dame : « Laissez-nous tranquilles, on fait ce qu'on veut. La nuit on déplace un cer-cueil !!! »

Et la sarabande nocturne continue. Nouvelle rencontre avec ma chère voisine en attendant l'ascenseur ; nouvelle demande. Nouvelle réponse : « Que voulez-vous, la nuit, il faut que je me brosse les dents ! » Devant un tel « argument » je reste sans voix.

Mais comme footing et bruits insolites continuent, je trouve un « moyen de défense » plus percutant. Quand ça dure un peu trop long-temps (après une heure du matin), je tape dans les tuyaux du radiateur et les allées et venues cessent aussitôt.

Hélas ! les autres voisins moins gênés que moi profitent aussi de ces percussions. Et puis paradoxale : faire du bruit pour faire cesser le bruit ! Alors une nuit, la voisine du dessous monte directement (?) chez moi pour me demander de ne plus taper dans le radiateur. Comment a-t-elle

su, si précisément, que c'était moi qui tapais ? Je lui réponds : « Madame, si vous pouvez vous expliquer avec ma voisine du dessus, allez-y ! car de moi, elle ne veut rien écouter, ni me recevoir. — Mais si montons ; moi, elle me recevra... » Nous montons, on sonne. Étonnant, la porte s'ouvre ! Dialogue : voisine du dessous : Madame, je vous en prie, madame dit que vous l'empêchez de dormir, que vous piétez longtemps. Elle tape dans le radiateur pour que vous arrêtiez, mais moi, ça me réveille. Voisine du dessus : mais pas du tout, je suis couchée, je dors.

Moi je reste sans réponse devant un tel aplomb. Je remarque quand même qu'elle est habillée : jupe ou pantalon et un gros pull-over (sa tenue de nuit sans doute ?) et qu'elle n'est nullement ensommeillée lorsqu'elle vient rapidement nous ouvrir la porte et nous parler. Joli don d'ubiquité, de dédoublement, qui lui permet à la fois de dormir et de marcher.

Je dois ajouter que jusqu'à vingt-deux heures tout est calme au dessus de chez moi.

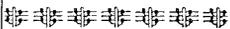
Donc, récapitulons. Quels sont les êtres qui démontent (ou utilisent) des cerceaux, vivent, se déplacent et se brosent les dents la nuit, peuvent à la fois marcher et dormir... ? Ne sont-ce pas les vampires ou les fantômes ???

Il est évident que dispositions légales pour faire constater un trouble de jouissance. Je suis bien disposée à les utiliser...

Une remarque encore sur la lettre anonyme, intitulée « Et parfois la fée descend ».

Ainsi donc, Monsieur l'anonyme, faire une danse, fumer, boire et écouter quelques disques, pop, pour vous c'est ça « LA FÊTE » ? Quelle conception triste, étriquée, superficielle vous en avez. Méprisant pour les autres aussi ; retrouvez vos phrases exprimant ce mépris. Pour moi, la fête c'est bien autre chose. Du reste, la vôtre ne réussit pas souvent : vous écrivez... parfois... la fée. Le débat sur les bruits et tapages comme ennemis du repos et de l'équilibre est une chose... Celui sur la fête est en un autre.

H. Hausserie



« Allo. On a oublié de signer ta lettre. Une dame a écrit de ce sujet... Passe, si tu veux... »

« Monsieur l'anonyme, c'est moi. Bonjour Madame. Je m'appelle François Schneppe. Mais cela importe peu. Si peu que j'n'ai pas prêté grande attention quand j'ai vu cette « coquille ». Le seul ennui, c'est que ma réponse a pu être comprise comme celle du journal. Ce n'était pas le cas.

Quand à ma conception de la fête, chacun a la sienne. Et permettez-moi de ne pas juger la vôtre : pas par mépris ; mais parce que je ne m'en sens pas le droit. Ceci dit, excusez-moi de m'être fait mal comprendre, ce n'était pas de la fête avec un grand F dont je voulais parler, ni même de la fête quotidienne, mais bien des relations de voisinage à propos du bruit. Le fait que je ne désire pas

juger votre idée de la fête n'exclut d'ailleurs pas que je m'y intéresse. Vous avez agité ma curiosité... A vous lire, Madame ». François Schneppe.

ERRATUM, ou petite liste des coquilles fâcheuses du numéro précédent :

— Page 5 : la « chronique des ignobles méfaits de la Remisep » n'est pas signée et ce texte se termine sans même un point et l'indication « à suivre » pourtant indispensable puisque vous trouvez dans ce numéro un second épisode de cette chronique signée VASSO.

— Page 3 : le titre « petites annonces » n'apparaît pas alors que, cherchez bien, il y avait des petites annonces dans cette page.

— Plus quelques filets pour rendre plus claire la lisibilité.

Tous cela est impondérable. Mais est-il besoin de le rappeler, ce journal est fait bénévolement par des habitants du quartier ; des imperfections en résultent souvent, mais le bénévolat, c'est aussi ce qui fait la richesse du « canard ». Alors, vous êtes tous les bienvenus au montage, mais aussi pour aller à la pêche aux informations, écrire, relire, dessiner, inventer des titres, tenir une permanence, etc... Nous voulons que le 14^e Village ne soit pas seulement un journal mais également un lieu de rencontres, de communication, d'échanges, un diffuseur d'idées nouvelles, un catalyseur d'énergies éparées...

Dans nos desirs, plein d'articles et de dossiers pratiques, bien sûr, mais aussi, une bande dessinée, un roman photo ; nous sommes 150 000 habitants dans le 14^e arrondissement. A vous de jouer. Quand au débat ouvert par le courrier, il est double : d'une part sur le bruit comme cause de mauvaises relations de voisinage, d'autre part sur la fête. A ce propos, rappelons ici le No 4 de la revue Autrement : « La fête, cette hantise » qui traite du sujet. Et à vous, maintenant de nous envoyer vos récits de fêtes, bacchanales et autres orgies diaboliques !

14^e Village

Petites annonces

— Florentin, 2 ans et demi, cherche quel- qu'un qui pourrait s'occuper de lui tous les jours, au mieux de 9 à 19 heures, auprès de son père, pour animaux, 1 bar, Plaisance. Ecrire ou passer au journal.

— Demande location ; société d'édition cherche à louer local 200 m², avec téléphone ; de préférence immeuble ancien. Téléphoneur 542-94-74 ou 336-20-02.

— Demande location : nous recherchons un local de 150 m², avec une boutique donnant sur la rue, pour animalerie, bragerie et collectif d'éditions enfantines. Téléphoneur : Laurence au 583-34-02 ou écrire 11 rue de Reims, 75013 Paris.

DEMANDE DE PETITE ANNONCE

Nom :
 Adresse :
 Texte de l'annonce :

abonnez-vous

Nom, prénom :
 Adresse :
 souscrit au 14^e Village
 — un abonnement d'un an comportant les numéros spéciaux 50 F
 — un abonnement de soutien 100 F minimum
 Les chèques ou CCP sont à libeller à l'ordre du 14^e Village, 88, rue de l'Ouest, 75014 Paris.

ETRE VIEUX DANS LE 14^e



(Suite de la première page)

D'abord parce que les « vieux » sont de plus en plus nombreux dans le quartier : ils étaient plus de 26 000 âgés de plus de 65 ans en 1975, c'est-à-dire un habitant sur six. Et il y avait parmi eux près de 11 000 personnes de plus de 75 ans (dont près de 8 000 femmes) qui, souvent seuls, retraités, exclus, vivent le plus souvent dans des conditions difficiles, voire dramatiques, comme le racontent deux médecins et une infirmière du quartier (voir page 3 et pages 9, 10 et 11).

Et puis, dans notre tête, comme pour quelques uns des animateurs des clubs « 3e âge » du quartier, les vieux c'est une fantastique réserve d'énergie, de créativité, de tendresse — tout cela étouffé, censuré, ignoré, oublié. Comme disait une dame de 67 ans, « je ne cours pas dans la rue ; ce n'est pas l'envie qui me manque, mais que penseraient les gens ? ». Et puis c'est aussi un temps sans limite. Ceux-là qui pendant trente cinq ans de leur vie, ou beaucoup plus, ont attendu le dimanche et quelques jours de vacances annuelles s'égarent maintenant dans une semaine sans repère. Manger, dormir (peu), se soigner. Et que faire le reste du temps ? Que faire de ces longues heures quand on ne les attend plus. Pour tenter d'apporter une réponse à cette question, nous sommes allés voir comment se passaient les journées dans quelques « clubs 3e âge » du quartier (voir page 9).

Enfin, il y avait trop de choses à raconter, à faire raconter, trop de renseignements pratiques à fournir, trop d'images pour tout dire d'un seul coup. Nous n'avons donc parlé que de la santé et des loisirs. Nous reviendrons dans un prochain numéro sur le problème du logement et des conditions de vie des personnes âgées.

LA RETRAITE

Ne courez plus d'un bureau à l'autre : nous vous fournissons ci-dessous toutes les adresses et numéros de téléphone nécessaires pour vous informer, vous renseigner sur vos droits sociaux, sur les aides de la Ville de Paris dont vous pouvez bénéficier en fonction de vos ressources et de votre situation familiale.

Retraite de la Caisse nationale d'assurance vieillesse

* Mairie du 14e arrondissement (2 square Ferdinand Brunot). Permanence des assistantes sociales « vieillesse » le mardi de 14 à 17 heures et le jeudi de 9 à 12 heures, bureau 252 (au 2e étage).
* Centre de Sécurité sociale (134, av. du Général Leclerc, tél : 539-63-06). Permanence assurée par des employés de la caisse vieillesse tous les jours sauf le jeudi, de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures à 16 heures.

* Associations et organisations : l'union locale CGT tient une permanence le 1er et le 3e samedi de chaque mois de 15 heures à 17 heures (109, rue du Château, tél : 783-62-11). D'autre part l'Union des Vieux du 14e assure également une permanence tous les mardis de 13 à 14 heures au 149, rue du Château

Retraite complémentaire

* Centre d'information et de coordination de l'Action sociale (CICAS). C'est un bureau d'accueil et d'information, qui se charge de la liaison entre les personnes âgées et leurs caisses de retraite (vacances, aides matérielles, élaboration de dossiers, etc...). Deux antennes dans le quartier : au 37, bd. Brune : du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures (tél : 539-22-00) ; et à la Mairie du 14e, le jeudi de 9 heures à 12 heures, au 2e étage, bureau 252 (tél : 540-68-46).

Allocation spéciale

Cette allocation d'aide sociale constitue l'une des prestations de base qui composent le « minimum vieillesse ». Elle concerne les personnes ne dépendant d'aucun régime de retraite Sécurité sociale ou assimilé. Une permanence d'accueil est assurée par le service social de coordination du lundi au vendredi de 9 à 13 heures et de 14 heures 30 à 16 heures ; (14, rue Brézin, 2e étage - tél : 540-75-38).

LOISIRS

Les Clubs « 3e âge »

Il existe dans le quartier de nombreux clubs créés par le Bureau d'aide sociale et qui offrent aux personnes âgées des activités très diverses mais très variables d'un club à l'autre. Vous trouverez ci-dessous la liste complète de ces clubs du 14e et les reportages que nous avons faits dans quelques-uns d'entre eux.

- Club de l'âge d'or : 92, bd. Montparnasse, tél : 633-71-30
- Club Didot : 12, av. du Général Lafenestre, tél : 826-38-06
- Club Julie Sigfried : 88, rue de Gergovie, tél : 543-86-00
- Club du Maine : 173, av. du Maine, tél : 540-44-44
- Club de la maison pour tous : 32, rue Olivier Noyer, tél : 273-37-10
- Club Plaignance : 10, rue de Ridder, tél : 543-73-01
- D'ici la fin de l'année un nouveau club devrait ouvrir rue Beaunier, près du Parc Montsouris.

Suite page 9

lettre au maire...

Après l'abandon du projet de Radiale Vercingétorix par le Maire de Paris, au mois de juillet dernier, un grand nombre d'organisations et d'associations du quartier ont écrit à M. Chirac pour lui demander que soit redéfini de manière urgente l'ensemble des projets d'aménagement du quartier Guillemint-Plaisance. Devant la réponse le plus souvent évasive qu'elles ont reçue de M. Rocher, adjoint au Maire (lettre du 16 septembre), organisations et associations ont décidé de s'adresser une nouvelle fois au Maire de Paris. Voici l'essentiel de la lettre qu'elles viennent de lui envoyer :

Vous dites que les économies réalisées au titre de l'ouvrage Radiale permettent de financer une dédensification du quartier : nous rappelons notre exigence d'affecter la totalité des crédits prévus dans le projet initial (fait de l'Etat, que de la région et de la ville) au réaménagement du quartier ; sans cela toute proposition sur l'urbanisme et la réhabilitation est vaine.

Vous dites, avec prudence, qu'il ne vous a pas paru nécessaire jusqu'à présent d'interrompre les procédures d'acquisition engagées : vous rejetez notre demande de moratoire concernant les expropriations, expulsions, destructions et détériorations. Nous pensons que ces procédures auraient dû déjà être interrompues à partir du moment où :

- l'abandon du projet de radiale a remis en cause l'aménagement d'ensemble des quartiers (plan et assiette foncière) ;
- les nouvelles orientations du ministère de l'Équipement ont été à l'encontre de ce « table rase » que vous poursuiviez et que celle-ci doit être remplacée par des opérations de réhabilitation (arrêté et circulaire du 3 mars 77, habitat et vie sociale - fords d'aménagement, Journal Officiel du 7/7/77) ;
- les habitants, leurs associations et leurs organisations se sont déclarés hostiles à la destruction de leur cadre de vie, comme au projet de radiale.

Nous avons relevé que vous envisagez de nouvelles options, mais si la SEMHIEP continue de démolir comme elle le fait, ces options ne pourront que confirmer la rénovation « totale case » que vous avez publiquement avouée en cause.

Nous constatons que malgré vos dernières déclarations sur cette remise en cause, les travaux, expropriations, expulsions et destructions continuent et même s'accroissent : travaux pour le viaduc du bd Brune expulsions par des procédés d'intimidation et de contrainte ainsi que par des actions de basse police (cité Blanchet) destructions systématiques d'immeubles en excellent état : 44, 46, 48 Vercingétorix, au du Maine

détérioration de logements libérés pour dissuader les habitants voisins du rester attribution de permis de construire (notamment du 44, au 76 rue Vercingétorix) Vous prometiez que le nouveau projet d'aménagement sera naturellement porté à la connaissance des habitants et que le moment venu nos associations pourront exprimer leurs observations. Nous constatons que jusqu'ici et depuis près de 20 ans aucune information publique n'a été apportée sur les projets successifs tel que l'enquête publique n'a été et ne sera qu'un simulacre d'information. Nous vous rappelons donc notre exigence sur un plan de réaménagement devant suivre les principes démocratiques suivants :

- révision des orientations et des pratiques de la SEMHIEP
 - information sur le fonctionnement de cet organisme
 - débats contradictoires et publics sur les problèmes de rénovation, réhabilitation, avec examen de projets alternatifs
 - intervention effective des habitants, des travailleurs, de leurs associations et organisations dans l'élaboration, et à tous les stades de réalisation des projets d'aménagement : les techniciens doivent apporter leur aide et ne pas se substituer aux habitants du quartier pour décider sans contrôle.
- Vous dites, d'une part qu'aucun changement ne devrait être apporté à l'opération Vandamme-Plaisance mais qu'une nouvelle étude est en cours pour le secteur Guillemint ; et d'autre part que le plan de masse à l'étude n'implique pas de réviser son assiette foncière : précisons nous, conformément à cette façon de faire de l'urbanisme en petites parcelles, et surtout, tous les projets partiels et successifs concernant les équipements sociaux et culturels qui font défaut au quartier ont été reportés depuis 1961 (projet Vanlamé à l'emplacement du Sheraton).

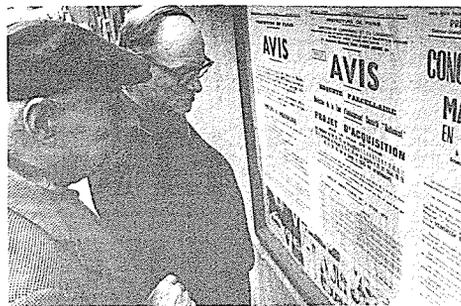
Nous exigeons l'élaboration d'un plan global et que celui-ci soit basé sur l'assiette foncière totale (intégration des terrains des secteurs Vandamme-Plaisance, Guillemint et de l'ex radiale). Seule cette façon de faire sera cohérente et permettra aux habitants de contrôler qu'ils ne sont pas utilisés les uns contre les autres.

Vous nous faites part qu'une nouvelle étude d'urbanisme envisage une diminution des hauteurs d'immeubles dans le secteur Guillemint. Ce changement est significatif car il remet en cause les projets initiaux, mais il ne suffit pas à répondre aux besoins de notre quartier. En effet ce qu'il faut c'est intégrer pour l'ensemble des secteurs les aspects logement, équipement, transports, c'est-à-dire :

- respecter le droit au logement, au maintien dans les lieux ou dans le quartier, avec des loyers et des charges accessibles aux occupants ;
- maintenir les immeubles et équipements en bon état (sur la base d'un répertoire rendu public) ;
- réhabiliter les immeubles existants, sur fonds publics pour effectivement garantir le maintien des habitants sur place ;
- restaurer les derniers ateliers de la cité Vercin et créer autour d'eux une nouvelle cité d'artistes et d'artisans dotée d'équipements généraux et ouverte sur l'environnement ;
- construire dans le cadre du réaménagement un large secteur HLM pour répondre aux besoins réels et aux possibilités des habitants ;
- construire simultanément des équipements collectifs indispensables (crèches, écoles, équipements socio-culturels et sportifs, jardins, ...)
- maintenir les activités existantes et en développer de nouvelles pour créer des emplois ;
- organiser la circulation au service du quartier et de la ville (priorité aux transports en commun).

Nous vous rappelons donc instamment que nous exigeons un moratoire sur l'ensemble de l'aménagement du quartier ; l'arrêt immédiat des travaux, expropriations, expulsions, destructions et détériorations, ainsi qu'une prise rapide de décision répondant aux exigences des habitants et des travailleurs du quartier.

Sont signataires de la lettre les organisations et associations suivantes : Comité de défense des Artistes du 50 rue Vercingétorix, Association « Vivre dans le 14e », Union locale CFDT 14e, Union des Arts plastiques, journal « le 14e Village », Atelier populaire d'urbanisme (APU 14), Amicale des locataires du 7 rue Lebus, organisations de parents d'élèves de la rue l'Ouest et de la rue Maurice Rouvier, Paris-Écologie 14e, Parti socialiste 14e, Parti communiste 14e, Parti socialiste unifié 14e, Mouvement des Radicaux de gauche 14e.



pas de chance pour les espaces verts

M. de la Malène était le 15 octobre dernier, l'invité d'honneur d'une conférence organisée par l'association « le 14e d'aujourd'hui et de demain », sur le thème : les espaces verts dans le 14e arrondissement.

Mais les trois cents personnes de l'assistance n'ont pas eu de chance. M. de la Malène avait la grippe. Une grippe très sérieuse. C'est à croire que la simple idée de parler des arbres du quartier avait rendu malade l'honorable sénateur. Et pourtant, qu'aurait-il eu à se reprocher ? N'a-t-il pas été depuis vingt ans, un admirable promoteur d'espaces verts, un remarquable planteur d'arbres et de pelouses : rien n'avait été fait dans ce domaine entre 1937 et 1960, par 1 cm² d'herbe n'avait poussé dans le quartier ; et depuis 1960, 4 hectares de jardins ont été offerts aux habitants et 13 hectares sont en projet. Alors ? Doit-on croire que tout cet effort n'a été le fruit que d'un élémentaire souci électoral qu'il serait malastot de souligner ? Ou faut-il penser que M. de la Malène fait planter du gazon à son cœur défendant, sous la pression des habitants saturés de voitures, de bruits et de béton (voir l'abandon du projet de Radiale) ? Pas de chance non plus pour M. Dangles, conseiller

Pas de chance enfin, pour le sérieux du débat. C'est en tout cas ce que pensait à la sortie des jardiniers de la Ville de Paris : « Le sujet n'a pas été traité. » Ils savent juste alléger des chiffres. » Pour eux, les grands ennemis sont : le béton et le bitume qui causent un manque d'oxygène et d'eau et aussi l'élagage trop serré, anti-naturel (...). On ne devrait élaguer que les branches mortes ou trop longues. » Mais le problème n'est pas seulement là : « On fait des petits jardins décoratifs qui coûtent très cher à entretenir et donnent bonne conscience aux élus. Un espace vert doit être grand. Un hectare au minimum ; tout le monde y gagne et la végétation peut croître. On dirait que pour eux, un jardin est un immeuble : ça coûte tant à construire et après on ne s'en préoccupe plus. » Et le mot de la fin, sans appel : « Nous ne sommes plus un service public, mais un service électoral. »

Gérard Courtois

SOLIDARITE DANS LE 14e *

- Quand ils ont démoli chez les portugais
Je ne me suis pas inquiété
Je ne suis dit
Quelques étrangers de plus ou de moins.
 - Quand ils ont démoli chez les peintres
Je ne me suis pas inquiété
Je ne suis dit
Quelques artistes de plus ou de moins.
 - Quand ils ont démoli chez les menuisiers
Je ne me suis pas inquiété
Je ne suis dit
Quelques artisans de plus ou de moins.
 - Quand ils ont démoli chez les créentiers
Je ne me suis pas inquiété
Je ne suis dit
Quelques commerçants de plus ou de moins.
 - Quand ils ont démoli chez mes voisins
Je ne me suis pas inquiété
Je ne suis dit
Quelques vieillards de plus ou de moins.
 - Quand ils ont démoli chez moi
Il n'y avait plus personne
Pour s'inquiéter.
- Gérard Grimm
* adaptation à la rénovation d'un poème anonyme sous l'occupation.

la queue... entre les... jambes...

Jusqu'à quand les particuliers devront-ils faire respecter la loi — et les directives du Maire de Paris — aux dirigeants de l'organisme officiellement chargé de la rénovation du quartier, la Semirep ? La fondée.

L'exemple le plus récent est celui du « Moulin des trois cornets », cette grosse maison qui fait presque l'angle de la rue Raymond Losserand et de l'avenue du Maine. D'extérieur un peu gris et austère, cet immeuble qui fut — pour la petite histoire — un pavillon de chasse de Napoléon III, est en très bon état et les 4 appartements encore occupés sont loin d'être vétustes ni même inconfortables : un ravalement de la façade et un coup de peinture dans l'escalier en referaient une très belle demeure, d'autant qu'il y a, juste derrière, un jardin magnifique et l'atelier du sculpteur Petit.

Or cet immeuble, comme des dizaines d'autres dans le quartier doit être démolí. C'est ça la rénovation : peu importe l'état des lieux, on rase tout et on reconstruit, pour le plus grand bonheur des promoteurs immobiliers, dix, douze ou quinze étages d'appartements dont les loyers sont inabordable pour la plupart des anciens habitants du quartier. Ainsi, le 13 octobre au matin, la Semirep a envoyé son équipe de démolisseurs (la société De Luca) saccager un appartement de la cité du Moulin des trois cornets que l'on et l'on a démolí, comme des dizaines de jours plus tôt. Vous direz, pourquoi saccager, crever les planchers, rendre inhabitable un logement dont les peintures ont été refaites il y a un an ? La réponse est pourtant élémentaire, et la méthode maintenant bien rodée : quand un appartement a été rendu inutilisable, il n'y a plus aucune raison de le conserver, il ne reste plus qu'à le détruire ; et le tour est joué.

La morale de l'histoire

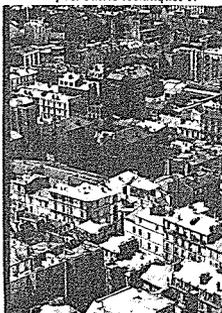
Manque de chance pour les démolisseurs, le 13 octobre, après un an des locataires de l'immeuble, plusieurs membres d'associations du quartier sont intervenus pour empêcher que ce processus systématique ne se renouvelle. Et devant l'obstination d'un des dirigeants de la Semirep, M. Direz, qui fort de la présence du commissaire de police, entendait résister coûte que coûte et sans discussion son travail de destruction, ces quelques particuliers ont tout simplement téléphoné à la mairie de Paris. Ordre fut donné à M. Direz de procéder avec plus de « modération », autant dire de regagner son bureau sans intervenir et de laisser en paix le Moulin des trois cornets. Quelle est la morale de l'histoire ? A première vue, les dirigeants de la Semirep ressemblent un peu aux gendarmes d'opérettes qui disaient d'un air buté « la loi, c'est la loi ». A ceci près qu'en l'occurrence, la Semirep ne se contentait pas de faire

appliquer la loi, elle semblait carrément l'oublier. En effet, un lo de 1975 (dite loi Dominati) interdit de détruire un appartement tant que tous les logements du même immeuble n'ont pas été libérés par leurs habitants. Or quatre appartements restent encore occupé au 4-6 rue Raymond Losserand. D'autre part, à la fin de l'été, le Maire de Paris, M. Chiara, a ordonné un moratoire (c'est-à-dire l'arrêt des expulsions, expropriations, destructions...) portant sur trois secteurs précis : la cité des artistes de 50 rue Vergerétorix, la cité des artisans du 86bis rue du Château et, précisément, la cité du Moulin des trois cornets. Décidé en haut lieu, ce moratoire n'a pas été consigné par écrit, mais, comme on dit, « il n'est pas question de mettre en doute la parole du maire de Paris ». La Semirep serait-elle seule à l'oublier ?

Gérard Courtois

UNE EXPOSITION DE L'ATELIER POPULAIRE D'URBANISME

Si vous n'êtes pas encore passés voir l'exposition organisée par l'Atelier Populaire d'Urbanisme du 14e sur le thème « La réhabilitation, c'est possible et c'est mieux », dépêchez-vous ! Venez au 88 rue de l'Ouest de 14 heures à 22 heures jusqu'au 2 novembre et de 18 à 20 heures du 3 au 7 novembre. Par cette exposition, l'APU 14 s'efforce de démontrer qu'il existe d'autres possibilités techniques et



économiques que la rénovation « table rase » pratiquée dans le 14e arrondissement depuis plusieurs années et qui consiste à détruire les logements existants et à les remplacer par des logements neufs dont les loyers sont trop élevés pour une partie de la population actuelle. Sans vouloir imposer de solutions toutes faites, l'APU entend suggérer une autre approche du problème de la réhabilitation dans le 14e arrondissement en particulier dans le secteur de la ZAC Guillemiot. Ainsi deux projets-maquettes proposent une réhabilitation possible de deux îlots du sud de la ZAC, ainsi que de la Cité des Artistes du 50 rue Vergerétorix et de la cité des Artisans du 86bis rue du Château. Une étude de l'école d'architecture Promoca permet d'apprécier les données économiques du problème. Vous trouverez également des explications sur ce qu'est la réhabilitation et sur la manière dont on pourrait l'envisager dans le quartier. Les habitants du quartier, expulsés ou expulsables par la Semirep, peuvent discuter avec les gens de l'APU 14 sur le sort de leur quartier, donner leur avis sur son réaménagement, suggérer des solutions originales qui serviraient de base à l'élaboration éventuelle de projets définitifs de réhabilitation.

Chronique des ignobles méfaits de la Remisep

II CONTRAIREMENT A L'ALCOOL, LA REMISEP TUE RAPIDEMENT

« Voilà autre chose ! » Les pacifiques habitants du 14e arrondissement sont sens dessus-dessous. Des rumeurs incontrôlables et insidieuses courent les rues : « tout se vend... tout sera abattu... tout se transforme... » et j'en passe. Seules, ces rumeurs ne sauraient ébranler le courageux riverain. Mais voilà que les indices apocalyptiques de la mort et de la destruction se multiplient à l'infini, jour après jour... Jour après jour, au sourd vomissement des pelles et des pioches mécaniques répond l'hypocrite roulement des bulldozers, véritables chars d'assaut. Tout autour, à travers l'épaisse poussière pollante, se dressent, menaçantes, jour après jour, les silhouettes trapues des monstres en béton et en acier. C'en est trop !

Jour après jour, dans tous les troquets et autres lieux de Plaisance, dans tous les PMU où flambent doucement les aires du préfabriqué jour après jour, par dessus comptoirs, zincs, tables, s'éleve, redoutable, la puissante voix populaire : « Et une côte du Rhône ! » Par un matin hivernal éclate au grand jour le premier incident... Pas de

problème. LA REMISEP indemnise bien. J'ai un bon chiffre d'affaires, j'en profite. Fair vive non ? Déclare froidement un cupide Epicier à ses clients stupéfaits, et d'un coup sec le ferme boutique. « Ca alors ! » Se disent les clientes entre elles ou en leur fort intérieur et, sans plus tarder, se dirigent comme une seule femme vers INNO, grande surface internationale, célèbre pour ses prix coûteux. Seule Erne*, artiste peintre toujours pas si naïf que ça, s'attarde devant la porte close, l'œil assombri. Elle n'en peut plus. Une idée fixe en tête, sauver au moins la cité Vergerétorix*, elle décide de convoquer les autres artistes, ses voisins. Erne n'a ni relations ni fortune. Mais elle est têtue, tenace et résolue. Au CLAIRON, entre deux pilliers, elle aperçoit Gros Edmond* et son ami Eli*. Gros Edmond, maussade, méconnaissable, relégué depuis peu, raconte ses malheurs : « C'est bien beau d'être relégué. Sauf que, le long de la voie ferrée, on ne s'entend plus, à cause du Paris-Brest. Nous, on a eu de la chance, question bruit. Sauf que les meubles étaient * Voir numéro précédent. Eh oui !

trop grands pour le deux-pièces. Alors, on a acheté des meubles. Puis le gaz, bernique, c'est interdit. Alors, on a acheté une cuisinière électrique. Ermonde, pas habituée, forcément, elle brûle tout. Puis, c'est trop petit, y a ni placard, ni débarras. Faut tout aménager, ça en fait des frais non pote. Puis, le chauffage n'est assuré par le sol que jusqu'à 14°. Après, forcément, l'utilisation des espèces de bidules accrochés au mur, y a pas plus cher comme chauffage. Et l'ascenseur. Fais-toi reloger au rez-de-chaussée. L'autre jour, Ermonde est restée coincée dedans plus de trois heures. Résultat, le poisson qu'elle avait acheté s'est décongelé tout seul, on a mangé des œufs... Eli hoche la tête avec compassion. « Va les voir ! Réclam' ! » Gros Ermond soupire à s'en déchirer les pommons. Par dessus sa côte du Rhône, il lève deux yeux mouillés et pathétiques : « Y a rien à faire ! Quand t'as signé, t'as signé ! » Plus ça change, plus ça change. VASSO (suite au prochain numéro)

* Michel Dassaut, marchand de jouets, vient cette devise de son arrière grand-père. Aucun lien de parenté avec Marcel, le marchand d'armes, qu'on se le dise.



NOUVEAU

F.I.A.P. (Foyer international d'ivoire de Paris) 30 rue Champs, 589-89-15. Il y a souvent de bons concerts, mais ils ne sont pas organisés avec assez d'avance pour que le 14e étage puisse vous en informer.

Folk-Club du Bourdon. Finalement, c'est reparti comme l'année dernière. Bourdon et leurs invités, chaque lundi à 20 h 30. Cité Internationale, 21 bd Jordan. AVIS aux amateurs, désireux d'apprendre à danser, à jouer, à improviser, à chanter, les ateliers didactiques de Bretagne, d'Auvergne, du Berry et d'ailleurs : l'atelier-

rock folk jazz

Centre American, 261 boulevard Raspail, 03-99927, sources à 2 h, pour les hootenannis du mercredi.

MERCREDI 2
Le hootenanny, pour ceux qui ignorent ce terme barbare, est une soirée où tous les musiciens amateurs sont invités à chanter, à jouer, à improviser, à danser. Il y a toujours un invité. Ce soir, c'est Gabriel Yacoub, le chanteur-guitariste de Malicorne.

JEUDI 3
Grosse Catastrophe (rock).

VENDREDI 4 ET SAMEDI 5
L'Echo du Bayou, l'impressionnable homme huppé par les « cajons » de Louisiana.

LUNDI 7, MARDI 8, JEUDI 10
Mélanie, un des meilleurs groupes de folk français, trois musiciens à l'aise sur tous les instruments et dotés d'une impressionnante technique vocale.

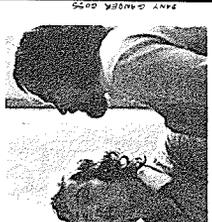
SAMEDI 12
Shakin' Street, des Français, mais surtout des punks anglais. Et Fuhlerne, leur chanteuse, se dépense sans compter - à croire qu'elle brigue le poste laissé vacant par Janis Joplin...

MERCREDI 16
Hootenanny avec comme invité Bluegrass Long Distance - le folk à

danse, se tient tous les samedis à 16 h, toujours à la Cité Internationale.

Cité Internationale (voir prix et adresse au rayon « théâtres »). Mardi 8, 21 h, Aous Java, musique d'Argentine, acoustique et électrique. Mercredi 30, 2 h, Le Peuplier PAL, groupe français, le rock symphonique.

Aire Libre (voir théâtres) - tous les mardi, mercredi et jeudi à 18 h 30. Hootenanny musical confié à Claude Bolling. Soit des musiciens invités, jazz ou classique.



Salle 1, 20 h 15. La mise en scène par Jean-Paul Sartre, du poème de Paul-Jean Slonimski. Salle 2, 21 h 15. Les entrés à la monture.

Forum Lucernaire (ce n'est pas tout à fait le 14e étage, mais ça se voit) - ment pas loin, et puis ce sont des « anciens » de la rue d'Odessa...), étudiants 30 F. **Théâtre noir** : 18 h 30, La belle vie de Carlos Querez Telles, 20 h, Théâtre de Klaus, 21 h 30, Richard (Laurent Terziuff) 20 h 30, Mages Tsé-Tsang d'Edward Albee, 22 h 30, Zoo Story du même auteur.

Café d'Éclair, Théâtre d'Éclair, 58 bd Edgar Quinet, 32e-13-68, places 20 F à 30 F. **Salle 1** : 20 h 30, Aubade à Lydie (chorégraphie à Betty Lapanco), 21 h, 22 h, 23 h, 24 h, 25 h, 26 h, 27 h, 28 h, 29 h, 30 h, 31 h, 32 h, 33 h, 34 h, 35 h, 36 h, 37 h, 38 h, 39 h, 40 h, 41 h, 42 h, 43 h, 44 h, 45 h, 46 h, 47 h, 48 h, 49 h, 50 h, 51 h, 52 h, 53 h, 54 h, 55 h, 56 h, 57 h, 58 h, 59 h, 60 h, 61 h, 62 h, 63 h, 64 h, 65 h, 66 h, 67 h, 68 h, 69 h, 70 h, 71 h, 72 h, 73 h, 74 h, 75 h, 76 h, 77 h, 78 h, 79 h, 80 h, 81 h, 82 h, 83 h, 84 h, 85 h, 86 h, 87 h, 88 h, 89 h, 90 h, 91 h, 92 h, 93 h, 94 h, 95 h, 96 h, 97 h, 98 h, 99 h, 100 h.

Aire Libre - 3 impasses de la Gaité, 322-70-78, places 20 et 30 F. **Michael Lewis**, mise-en-scène de Michael Lewis, mise-en-scène de Michael Puig, 21 h. **Eloïse**, mise-en-scène de Eloïse, mise-en-scène de Eloïse, 21 h. **Le samedi à 18 h 30**, un show Humour, amour de Jean Lefrançois (sous réserve).

« ETOILES ROUGES » de Pierre Bourgaide
INTERPRETES : Gylaine Guéret et Catherine Desnoyers. **REALISATION** : Jean-Paul Costey. **MUSIQUE** : Roland Bourcouet et Magna.

Deux femmes face à leur image : à la recherche constante de leur identité, elles vont nœter continuellement leurs images à la réalité, pour réussir à nous emmener progressivement dans un monde imaginaire, ou Rosa Luxembourg et Marilyn Monroe vont se retrouver face à face en conflit permanent. Aucun lien de communication ne semble exister entre elles. Une étrange poésie de l'usage par la femme d'une vie de star d'autre part. **Pourant on sent une certaine complicité qui va les réunir dans un rêve inachevé où elles finiront par sombrer.**
Gylaine Guéret et Catherine Desnoyers, comment leur personnage dans une interprétation voubaine de sensibilité.

N'hésitez pas à manquer votre feuilleton télévisé pour aller voir cette pièce : vous ne le regretterez pas.
Philippe Guillet

Cité Internationale, Université, 21 bd Jordan, 589-58-69, relié de dimanche et lundi, places 25 F, étudiants 12 F. **Le samedi à 18 h 30**, Toussaint Louverture, d'Edouard Glissant (à 10 novembre). **La Ressure** (L'Avare de Molière, La Galerie : Helda Gabler, de H. Ibsen (jusqu'au 19 novembre). **Gaité-Montparnasse**, 26 rue de la Gaité, 633-16-18, relié dimanche, Ells...Spessy, Pomme, Jant, Viti. **Poche Montparnasse**, 75 bd Montparnasse, 548-92-97, relié dimanche, places 25 à 45 F. Sigismund de J.

MUSIQUE CLASSIQUE

Cité Internationale (voir théâtres) : Concerti Mozart le mardi 29, orchestre de chambre, direction Guy Perrier, 20 h 30. **Forum Lucernaire** (voir théâtres) : **Forum Lucernaire**, guitar classique, Jacques Noël, chant (méthodes françaises), Les 20 et 21, un (épole-pois), programme non communiqué. A partir du 25 : David Kohnstein, piano (sous réserve).

chanson

Serge, Stephan et Carine Regiani jusqu'au 27 novembre à Bobino (30, rue de Valenciennes), 18 h 30, relié, dimanche à 14 h 30 et 18 h 30, relié.

PRATIQUE

OU FAIRE SKIER NOS PETITS MOUTARDS ?

Les montagnes sont loin du 14e, donc le ski n'est pas un marché pour les Parisiens : mais comme on dit souvent qu'une semaine à la montagne vaut 15 jours ailleurs pour la santé, nous avons cherché les meilleures adresses pour nos jeunes écoliers.

I - LA MAIRIE DU 14e. Depuis toujours les enfants de 7 à 10 ans surtout et les plus grands, sont abonnés à Montriond (Haute-Savoie) à Noël, en février et à Pâques pour un peu plus de 1000 F les deux semaines. Malheureusement des difficultés financières sont apparues au niveau de la caisse des Ecoles, et on parle de fermeture...

Tous renseignements auprès des chefs d'établissements scolaires.

II - LE COMITÉ D'ACCUEIL DES ELÉVES DES ECOLES PUBLIQUES. 88 bd Saint-Michel, tél : 325-11-61. Haute-Savoie, surtout Montriond, Morzine, Chamonix, etc.

Groupes d'âge : 7-10 ans, 11-13 ans et même 14-17 ans.

Les prix varient de 790 F la semaine (en février) à 1515 F les 2 semaines (à Pâques).

Une brochure détaillée vous sera envoyée sur un simple coup de téléphone.

III - LA FEDERATION DES ŒUVRES LAIQUES DE PARIS (Ufoval), 12, rue de la Victoire, 9e. Tél : 526-12-30.

Localisations variées : Vosges, Ariège, Haute-Savoie, Andorre, Hautes-Alpes. Plusieurs tranches d'âge.

Prix : de 830 F les 7 jours en février (Haute-Savoie) et 1900 F les 18 jours à Noël (Andorre).

Brochure sur simple appel téléphonique.

IV - LE CENTRE DE COOPERATION CULTURELLE ET SOCIALE. 26, rue N-D des Victoires. Tél : 261-53-84.

La aussi grande variété des implantations, groupes d'âges et prix. Brochure envoyée sur simple demande.

Ceci représente notre sélection de 4 possibilités les plus chouettes pour les enfants de Plaisance et du Petit Montrouge qui rêvent de découvrir les joies du « schuss », entre les arbres ou plus simplement les barilles de boules de neige...

LE SAVIEZ-VOUS

Il existe un groupe de Mères de famille du quartier qui se réunissent tous les mois à l'École des Parents - pour se rencontrer bien sûr - mais aussi pour réfléchir sur l'éducation de leurs enfants et d'autres questions qui les intéressent. Ce groupe se réunit entre 14 et 16 heures - une garderie est assurée. Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître auprès de madame Mansion à l'École des Parents, 25 rue du Moulin de la Vierge Paris 14e, R.D.C. - Tél : 543 79 91 (l'après-midi).

SOS - ENFANTS

COMPRENDRE et améliorer les relations entre les parents et les enfants, tel est le but que s'est fixé l'association SOS-enfants qui assure tous les jours une permanence téléphonique de 10 heures à 19 heures. Installée 7, rue Edouard Jacques (tél. : 734-18-00 et 734-18-82), SOS-enfants est née d'une initiative de Bertrand Boulin qui vient de publier, chez Stock, « La Charte des enfants » et regroupe une équipe d'une dizaine de personnes (éducateurs, médecins, psychiatres, psychologues, bénévoles) qui peuvent répondre toute la journée aux questions des parents comme à celles des enfants, et éventuellement recevoir les uns comme les autres sur rendez-vous.

ENTRAIDE

Le Groupe Mères Célibataires a été créé en 1976 par quelques mères célibataires pour rompre leur isolement, rencontrer d'autres femmes vivant la même situation, « sortir de la position d'assistées » où elles sont rejetées contre et défendre leurs droits, organiser entre elles des systèmes d'aide. S'il n'est pas encore implanté dans le 14e, le Groupe Mères Célibataires vient cependant d'éditer une petite brochure très intéressante rassemblant le récit d'expériences, des informations juridiques, des adresses de services utiles, etc. Vous pourriez trouver cette brochure dans quelques librairies du quartier (notamment Tropismes, rue de Gergovie ou à la librairie l'Échappée Belle (1, rue Gracieuse, 75005 Paris) qui est l'adresse postale du Groupe à Paris.

Pharmacies de garde

Dimanche 6 novembre

Bureau, 99 rue Raymond Losserand
Dinguiard et Cohen, 24 av Jean Moulin
Dupont-Chavallier, 65 rue d'Alsia
Hemmerling, 16 rue de la Gaite
Paul, 109, bd Jourdan

Vendredi 11 novembre

Floriot, 4 av, Reille
Kosciusko-Morizet, 25 rue Friant
Rigol, 33 rue Daguerre
Robinet, 113 rue de l'Ouest

Dimanche 13 novembre

Azoulay, 39 rue Didot
Cavarco, 69 av du Maine
Giraudon, Grimal, Guillaune, 8 bd Brune
Higouret, 11 rue de Daguerre
Javel, 193 av du Maine

Dimanche 20 novembre

Andriamampioniana, 32 rue de l'Ouest
Assouline, 95 rue Didot
Blanchard, 45 rue Daguerre
Carton et Lefèvre, 3 rue Sarrée
Lemaire, 70 rue de l'Amiral Mouchez

Dimanche 27 novembre

Barbieux, 11 rue Marguerite
Chabrol, 29 av du Gal Lecterc
Charon, 6 rue Guilleminot
Dumont, 43 av du Maine
Mamer, 203 rue Raymond Losserand
Roubert, 24 rue des Plantes

LES MARCHES DU 14e

Boulevard Edgar Quinet (mercredi et samedi matin)
Rue Daguerre (tous les jours sauf lundi)
Boulevard Brune (jeudi et dimanche)
Place de la Mairie (mardi et vendredi)
Rue du Saint-André (jeudi et dimanche)
Carrée des pompier de France (dimanche et mercredi matin)

VITE !

Ambulances (jour et nuit) : 887-27-60
Brûlures graves : 227-68-55
Centre anti-poison : 205-63-29 (à 374)
Hôpital de l'urgence : 307-47-28
Enlèvement des objets encombrants : 278-78-78
Service de la permanence des soins du 14e : (1 rue Alphonse Daudet - 542-37-00) vous renseignera sur les médecins de garde
S.A.M.U. : 567-50-50
S.O.S. infirmières : 655-25-35
S.O.S. vétérinaires : 288-67-99

LA LEGENDE DU MOULIN

DE LA VIERGE (suite et fin)



Résumés des épisodes précédents :

Le pauvre meunier n'eut pas tout à fait tort d'invoquer le Diable : Méphisto lui avait rendu enfants et farine. Et pourtant il avait fallu l'intervention de la jeune victime pour retrouver le texte original, subtilisé par le Diable.

Votez de quelle ingratitude, à peine née, la jeune victime, personnage mis au monde pour mener une existence opportuniste et éphémère, est remerciée de ses services : il ne sera plus jamais question d'elle, alors même qu'il s'élevait des voix pour sa survie, pour créer son espace vital, son texte. Voye Vicieux...

C'est donc le Diable qui reprend la parole :

— Oh ! le n'est pas la mer à boire !... Pour me le prouver gentiment vous n'avez qu'à signer au bas de ce papier.

— Encore un papier ?

— Pas d'hésiter !... Tranquillisez-vous, mon ami... Je suis un diable accommodant, qui connaît les besoins des hommes et s'efforce de tout son pouvoir de les tirer du pétrin... Vivez d'abord d'agréables jours, sans plus vous faire de tracas... Et, plus tard, quand vous serez mort, au bout de très longues années, vous me paierez... dans l'autre monde !...

— Mais... que je sache !... l'autre monde ? on ne peut y emporter d'écus !... Comment faire pour vous payer ?

— Ce n'est pas d'écus qu'il s'agit !... Je vous demande simplement, en guise de reconnaissance, de vouloir — et c'est bien mon tour ! — m'octroyer un petit cadeau.

— Pardiou !... Je ne puis refuser en échange d'un tel service... Mais quelle sorte de cadeau souhaitez-vous obtenir de moi ?

— Un cadeau de mince valeur, qui ne vous coûtera pas cher et n'entraîne aucune dépense...

— Si ma bourse n'est pas en jeu... Entendu ! Nous sommes d'accord... Eh bien ! que dois-je vous offrir ?

— Oh ! Votre âme !... tout bonnement... C'est peu de chose une âme d'homme !... Ça pèse moins d'un grain de blé.

— Mais, puisque c'est si peu de choses, pourquoi vous en faire cadeau ?

— Bah ! une simple fantaisie !...

— Si ce n'est qu'une fantaisie, je m'en vais vous donner mon âme !... Toutefois, avant de signer, soupira-t-il, en se grattant le front, permettez que je réfléchisse !... Attendez-moi là cinq minutes et sitôt de retour c'est un marché conclu.

Et ce meunier, homme subtil, reprit le chemin du couvent, désireux d'aller s'éclaircir des conseils de la Mère Abesse.

Lorsqu'il traversa la chapelle, où la Vierge avait sa statue, il entendit comme une voix partie du faite d'un autel...

Alors, se tournant, tout craintif, devant l'image de la Vierge, il vit sa statue s'animer, rouler des yeux pleins de courroux et prendre un ton reprocheur comme font toutes les images quand elles grondent leur marmaille... Et la Vierge le rabrouait !

« Grand nigaud !... qui t'a dit d'invoquer Lucifer ?... Fallait d'abord me consulter avant de commettre si grosse bêtise... Tu t'es donc méfié de moi qui suis pourtant de bon conseil !... Et tu as engagé ta parole !... Quand on s'engage il faut tenir : c'est la règle des honnêtes gens !... Tu vas donc signer ce papier comme tu le fais d'habitude, à la façon des malheureux qui n'ont pas reçu d'instruction... Mais écoute bien : n'oublie point : une croix au bas de la page, tracée du bout de ton index, trempé, non pas dans l'encre — grand fou ! — mais dans l'eau de ce bénetier... Tu verras la tête du Diable !... »

Remerciant la bonne Mère, le meunier suivit ses indications. Plongeant sa main dans l'eau bénette, à peine eut-il tracé sa croix qu'il vit feu allumé d'un éclair : le parchemin avait pris feu et le Diable s'était enfui en laissant une odeur de soufre...

Mais le moulin tournait toujours et la belle farine blanche s'épanchait aussi du blutoir...

Plus de dettes et plus d'huissiers, ni dans ce monde, ni dans l'autre...

En mémoire de ce miracle, le lieu où il se déroula prit plus tard visage de rue, laquelle arboire comme nous : la rue du Moulin-de-la-Vierge, dans le XIVe arrondissement, proche de la rue Vercauteren. FIN

(extraits des Contes du Village de Pierre Jalabert)

Suite de la page 3

CLUB 3ème AGE PLAISANCE

Le club fonctionne depuis trois ans. C'est le plus ancien des clubs 3e âge du quartier. Il comprend un foyer-logement où résident 90 à 100 personnes âgées aux ressources limitées, logées en studio ou deux pièces et un club ouvert tous les après-midis, sauf les samedis et dimanches.

Le centre est gai, clair, coloré. De grandes baies vitrées ouvrent de plain-pied sur des pelouses, des arbres. Décorations murales, tableaux d'affichage, cela ressemble à s'y méprendre à un centre de loisirs pour enfants ou adolescents, si ce n'est l'odeur de café qui flotte dans les couloirs (il est 14 h).

80 personnes âgées viennent régulièrement, passer l'après-midi au club. Nous sommes dès notre arrivée, pris en charge par M. André (un des piliers de l'établissement), qui trône au milieu d'un groupe (presque exclusivement féminin), attablé et discutant. « Vous savez, ici il y a beaucoup plus de femmes que d'hommes, forcément les dames qui sont là, elles les ont toutes vus leurs maris ».

Comment ont-ils eu l'idée de venir ici ? Une dame prend la parole : « Moi, je suis allé à la Mairie, j'en avais assez de trainer dans les rues, et puis dans les magasins je n'ai rien à acheter ! » Nous nous informons des activités proposées par le club. André nous entraîne vers un panneau où l'emploi du temps est affiché.

« Mais vous savez, personne n'est obligé de faire quoi que ce soit. Il y a en qui viennent uniquement pour jouer aux cartes ou pour discuter ; c'est leur affaire, on ne les oblige pas... C'est dommage, nous venons de terminer la répétition de marionnettes, vous auriez pu voir. On a joué un peu partout, à Charleville, à Lyon, dans d'autres clubs aussi ; vous savez, on commence à être rûdés ! ».

Une semaine au club :

Lundi : Pédicure, jeux, TV

Mardi : Assistance sociale, culture physique, jeux, bibliothèque

Mercredi : Coiffure, décoration, esthétique, menuiserie

Jeudi : Initiation au Tai-Chi, marionnettes, initiation musicale

Vendredi : Piscine, initiation à la peinture, bibliothèque

Samedi : Cours d'épanouissement chaque jour de Ridder. Quand les « Marionnettes de Plaisance » jouent dans votre rue, allez applaudir André et ses amis !

Francis Grossmann - Christine Garin

Matinées récréatives

Il est possible de se renseigner au Bureau d'Aide sociale (11, rue Brézina), ou au Comité des Fêtes et d'Action sociale (renseign. de l'annuaire de la Mairie) ou auprès de l'Amicale des Anciens du 14^e, 90 rue du Moulin Vert, tél. 540-4047.

FOYER JULIE SIEGFRIED

Ce très majestueux, très beau, très austère, très moderne bâtiment abrite 95 chambres. Impression immédiate de vide, de tristesse. Personne dans ces murs. Le vent s'engouffre dans la cour. Dans sa cage de verre, une administration en blouse blanche : hôpital, asile aseptisé, bureau administratif ?

Le club ? La gardienne nous dit qu'il est fermé pour le moment la directrice étant malade, et que comme elle est seule la directrice... « C'est un peu mort. Les dames au début descendaient voir, par curiosité, mais ce n'est pas très dynamique... Ça n'a fonctionné que deux mois ».

Tous les crédits engouffrés dans un prestige architectural douteux, rien pour payer les animateurs...

Cinéma

La CARTE VERMEILLE peut être obtenue au Bureau d'Aide sociale, 14 rue Brézina, (1er étage). Cette carte permet d'obtenir des réductions de 50 % environ dans certaines salles du quartier. En particulier Gaumont-Sad (73 avenue du Général Leclerc) et Montparnasse-Pathé 74 (74 bd du Montparnasse).

Vacances

Se renseigner auprès du bureau d'Aide sociale (1er étage) ou auprès du C.I.C.A.S. 37 bd Branc, tél. : 539-2240.

LE CLUB DU MAINE

C'est le petit dernier, ouvert depuis un mois dans les anciens locaux du bureau d'Aide sociale. Pour l'instant les lieux sont encore neutres, plutôt froids et aseptisés. Mais, ici, l'on compte bien sur l'inventivité et l'énergie des utilisateurs pour métamorphoser rapidement cette atmosphère un peu hygiénique. En trois semaines, le centre a recueilli 400 inscriptions. Les personnes âgées viennent sans aucune sollicitation ; il n'y a pas eu de publicité pour l'ouverture du club ; la nouvelle se répand dans le quartier et les gens viennent. C'est dire si la création d'un nouveau club « 3e âge » répond au problème-clé des personnes âgées : la solitude.

Deux objectifs essentiels pour les animateurs : d'abord pas confiner les vieux dans un « ghetto ». Le club du Maine est un lieu où ils viennent se rencontrer, mais le but n'est pas d'entretenir une concentration autour d'activités simplistes et traditionnelles (coudre, cartes, goûter, etc.). Ce n'est ni un lieu, ni un moment d'exception et les animateurs tiennent avant tout à établir des contacts permanents avec le quartier ; surtout éviter que ce lieu ne devienne un lieu fermé sur lui-même et sur sa fonction.

Le second mot d'ordre est de ne pas prendre les vieux pour des gosses. Michel, l'un des animateurs, s'enthousiasme : « On refuse de prendre en charge leurs activités, notre objectif est de les amener à se responsabiliser... Cela a déjà commencé pour ce qui est de faire mais les animateurs occupent surtout, dans un proche avenir, parvenir à faire participer les personnes âgées à la gestion de leur club. La « méthode » consiste à mettre sur pied des ateliers dynamiques, spécifiques (le 3e âge demande du concret !). Ont déjà démarré le judo, avec une trentaine d'inscrits (étonnante réaction psychologique de la part de gens âgés qui craignent les sports), mais aussi le théâtre, le mime... Chacune activité répond à une demande précise. Par exemple une vieille dame paralysée ne peut qu'écrire : on a ouvert sur sa proposition un « atelier d'écriture » où l'on consigne, peut-être dans un catalogue, les recettes, « remèdes de grand-mère » et autres petits trucs ou astuces pratiques. Mais l'essentiel est bien de susciter, parmi les membres du club, des vocations : d'animateurs du 3e âge » afin qu'à tous les niveaux ce soient effectivement les vieux qui prennent en charge leurs loisirs.

Une des grandes satisfactions de Michel est de ne pas faire office « d'oreille médicale ». « Pas un de deux ans qui soit venu me faire part de ses problèmes médicaux », dit-il en faisant référence à son expérience de la rue de Ridder (club Plaisance). Et là oui. Les gens âgés oublient leurs maladies dès l'instant où ils participent à des activités collectives et créatives, dans un lieu qui leur est consacré mais qui ne les isole pas du reste du monde.

Frédérique Selzer

Transports

La CARTE EMERAUDE, accordée sur simple demande par le Bureau d'Aide sociale (5e étage, bureau 311) permet d'obtenir la gratuité des transports sur l'ensemble du réseau de la RATP. Les bénéficiaires de la carte « Emeraude » sont toutes les personnes âgées de plus de 60 ans bénéficiaires de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité, toutes les personnes de plus de 65 ans non soumises à l'impôt général sur le revenu, aux anciens combattants de 1914/1918 et aux veuves de guerre de 14/18 sans conditions de ressources.

En la CARTE VERMEIL, que l'on peut obtenir dans les gares S.N.C.F. assure une réduction de 30 % sur tous les transports en chemin de fer.

LA MAISON POUR TOUS

Ce club fonctionne uniquement le vendredi après-midi de 14 h à 17 h.

Le local est triste et froid. Peu de moyens. L'après-midi ritualisée, se déroule ainsi : 14 h à 15 h : activités libres ; 15 h à 17 h : animation, goûter, puis « partage biblique », chants (pas toujours !)...

SANTÉ

Si vous êtes malade, ou si vous craignez de l'être, si votre mère ou votre grand-mère ne sait pas où aller pour se faire rembourser des consultations médicales ou des soins, si vous avez besoin d'une aide ménagère ou de soins à domicile, ne perdez pas de temps à consulter le boîti. Nous regroupons toutes ces renseignements dans les colonnes qui suivent.

Dispensaires

* Dispensaire du Bureau d'aide sociale : 6, av. René Coty, tél. : 331-96-92 ou 535-98 13

* Centre medico-social : 18, rue Charles d'Ivry, tél. : 540-77-52

* Dispensaire St-Joseph : 191, rue Raymond Losserand, tél. : 532-55-00

* Dispensaire de l'Institut Alfred Fournier : 2, rue Dareaux, tél. : 337-95-40

* Dispensaire Guillemot : 23, rue Guillemot, tél. : 306-28-30 / 273-05-04

* Dispensaire Julie Siegfried : 88, rue de Gergovie, tél. : 543-86-00

* Association Guy Renard : 14, rue Joannès, tél. : 542-41-23

* et consultations externes des hôpitaux du 14e.

Remboursement pour assurés sociaux

Remboursement de la Sécurité sociale : centre de paiement 341 (134, av. du Général Leclerc, tél. : 539-61-66) et centre de paiement 342 (27, rue Jean Dolent, tél. : 707-53-49)

Remboursement du ticket modérateur : dans le cas d'assurés sociaux à budget normal, mutuelle complémentaire (voir retraite complémentaire).

Dans le cas d'assurés sociaux à budget faible, s'adresser à l'aide médicale au Bureau d'aide sociale, 14, rue Brézina (1er étage), tél. : 540-47-50

Remboursement pour assurés sociaux à budget faible

Aide médicale totale. Bureau d'aide sociale, 1er étage, tél. : 540-47-50

Soins et aides ménagères à domicile

* Soins et services à domicile : 36, rue Gassendi, du lundi au vendredi de 14 à 17 heures, tél. : 306-50-22

* Bureau d'aide sociale, 14, rue Brézina, tél. : 540-47-50

AIDE MEDICALE GRATUITE

Toute personne disposant de ressources modestes peut adresser au bureau d'aide sociale de l'arrondissement, une demande d'aide médicale à domicile (médecine générale, soins dentaires, orthopédie, ophtalmologie, examens de laboratoire, médicaments, etc...). Cette aide est gratuite ou non suivant le revenu du demandeur. Il y a trois infirmières pour le 14e, qui s'occupent des secteurs Plaisance, Porte de Vanves, Montparnasse, et Porte d'Orléans-Denfert.

L'une des infirmières de l'aide médicale nous parle de son travail, des « cas » qu'elle rencontre quotidiennement :

« Dans mon secteur, je m'occupe d'une vieille dame qui est paralysée, et qui reste seule toute la journée avec son chat. Pour la changer, je n'ai rien, pas même des draps. C'est affolant, elle dort à même son matelas. Heureusement elle a le téléphone.

alors quand elle tombe de son lit, comme l'autre jour à 6 h du matin, elle appelle Pauline-Séverus. Ils riennent, ils la remettent dans son lit, et puis ils s'en vont. Sur son lit, c'est une montagne, elle a tout à portée de la main puisqu'elle ne peut pas bouger. Elle préfère vivre comme ça, dit-elle qu'elle n'a besoin de rien, qu'elle a tout ce qu'il lui faut. Les voisins sont affolés à l'idée d'aller à l'hôpital. Elle a déjà été hospitalisée plusieurs fois, mais à chaque fois elle signe son bon de sortie et elle retourne chez elle. Je me suis occupée d'une autre femme, sans appartenance était plein de puces, à tel point que le médecin ne voulait plus aller la visiter. Il a eu de gros problèmes, un médecin n'a pas le droit de refuser de soigner quelqu'un. Mais rendez-vous compte, il revenait chez lui plein de puces, sa femme était affolée. Il fallait désinfecter le cabinet... »

Des histoires comme celle-ci, il n'en manque pas. Il y a le milliardier plein d'arthrose qui ne peut plus ouvrir ses boîtes de conserves, alors on lui offre un ouvre-boîtes électrique, et sa vie change tout à coup... Et puis, quand le service d'aide ménagère s'arrête, pour un week-end prolongé par exemple, le revenu ne peut plus descendre faire ses courses, et il ne mange rien pendant trois jours... »

Aide ménagère

Malades, au lit ou à la chambre. Seul, pas de famille, pas d'amis (ou trop vieux aussi). Devenir faire les courses - problème insurmontable parfois. Un recours possible : l'aide ménagère à domicile. C'est une personne qui vient chez vous à la demande (quelques heures par jour ou par semaine), faire les courses, aider à la vaisselle, au ménage.

Il existe 5 centres dans le 14^e : Centre Gassendi : 25 aides ménagères - Centre St-Joseph : 28 aides ménagères - Centre Guillemot : 17 aides ménagères - Centre St-Yves : 13 aides ménagères - Centre Montparnasse : 8 aides ménagères : Chiffres éloquentes quant au découpage sociologique de l'arrondissement...

* Qui peut bénéficier de l'aide ménagère ?
Le revenu mensuel du demandeur ne doit pas excéder 1900 F pour une personne, 2800 F s'il s'agit d'un couple.
La personne âgée doit payer de 1,10 F à 8,50 F/H selon ses ressources, et sa caisse de retraite alloue une somme de 22,80 F de l'heure à l'association. Ainsi par exemple, la personne dont le revenu mensuel est de 1265 F paye 1,10 F de l'heure.

Quelles pièces doit-on fournir ?
Un certificat médical, justifiant la nécessité de l'aide ménagère, et un coupon de retraite justifiant des ressources.

Qui sont les aides ménagères ?
Il n'y a pas de statut de la profession. Le personnel (pour la plupart, des femmes d'immigrés) a entre 18 et 65 ans. Les aides ménagères sont formées sur le tas et suivent pendant quelques temps une assistante sociale dans son travail. Aucun niveau d'études n'est exigé et on ne leur donne aucune formation médicale (même élémentaire). Salaire horaire : 12 F.

USER NOTRE CORPS AU TRAVAIL

Rejetés de partout, utiles nulle part, solitaires, pas droit à la parole... A la retraite... La résignation, la sclérose... Travail... travail... Pour nous les vieux de maintenant. Travail... Famille... Partie à côté notre mot d'ordre de toute nature...
Travailler dès l'âge de neuf ou dix ans. La famille

absorbante et pourtant indispensable. La Patrie... deux guerres.
Pressés comme des citrons dans notre travail, par des patrons paternalistes, qui ont extirpé de nous toute notre énergie, notre vie.

Nous avons cru à tout ça. Nous avons eu une conscience professionnelle, le goût du travail bien fait, « on nous y a fait croire. Pourquoi ? Sans doute pour que nous en même temps c'était notre gagne-pain. Etre aux pièces... Ne pas lever les yeux de son travail... Ne pas « perdre de temps ». Chaque sou, chaque franc « gagné à la sueur de son front », c'était le repas suivant, la visite au médecin pour le petit, un meuble nouveau, et peut-être une petite maison de campagne au bout du compte... au bout du rouleau aussi.

Pour les femmes c'était pire. Mille fois pire. Et plus du travail de la journée, à la maison, à l'usine, il y avait le soir la couture ; faire les vêtements pour toute la famille, jusqu'à une heure avancée de la nuit, à la lueur d'une faible lampe.

Et puis, « pleurer toutes les larmes de son corps » : le mari qui ne rentre pas.

Encore enceinte... avorter ? J'ai failli y rester la dernière fois...

Pas d'argent pour payer le médecin.
Et voilà, passer directement à la vieillesse, sans avoir jamais eu de jeunesse... Résignation... sclérose... AMERTUME.

Notre corps est usé, fatigué, lassé, malade. On nous dit, « c'est l'âge ». L'âge a bon dos, l'âge n'est pas une maladie.

Nos chevres blanches ? Les coups, les soucis, les chagrins.

« Jambs lourdes ? mauvaise circulation ? Debout devant la machine toute la journée, ou dans la cuisine, dix douze heures par jour, tous les jours de l'année - sauf quelques dimanches, quelques fêtes... »

L'arthrose, l'urticaire ? Travailler des heures et des heures, penché sur son travail sans le quitter des yeux, pleurer des jours et des jours parce qu'on n'en peut plus.

Arthrose ? Rhumatismes ? Prendre des coups, ne pas manger à sa faim, les privations, rachiisme dans l'enfance...

Mal à l'estomac ? Mal au ventre ? Manger n'importe quoi, en vitesse, boire un petit coup « pour se donner du cœur à l'ouvrage ».

La tension ? Les nerfs usés ? Quand on « vit sur les nerfs » toute une vie, quoi d'étonnant à ce que ça CRAQUE.

Dans le quartier, combien s'en viennent à bouillir devant la T.V. de ce qu'on cherche à nous faire croire ? Mais, quels moyens avons-nous de dire que nous ne sommes pas dupes ? Avons-nous la parole ? Non, puisque les vieux sont à la retraite.

RETRAITE : mot qui signifie retirer. Retirer du circuit, du circuit du travail, du circuit de la consommation. Les loisirs ? Parlons-en. Quels loisirs ?

Quand on ne peut plus acheter, sinon le « minimum vital », que faire dans une société de consommation ? Quand on ne peut plus voyager, avec nos pauvres jambs, fatigués, les trains bondés, les autobus aux marches trop hautes, les voitures... Que faire dans nos petits logements ? Quand on ne peut plus manger, régime sans sel, sans graisse, sans sucre, parce que le corps et les organes ont pris des coups irrémédiables, que faire de nos pauvres repas ?

Quand on ne peut plus faire l'amour, la solitude, le corps enlaidi, traité de vicieux, parce qu'on recherche la tendresse, que faire de nos désirs ? Eh bien, non je dis, la seule chose qui nous reste, c'est notre REVOLUTION.

Nous n'est pas exprimé « dans le temps » ! Parce que dans ce temps-là, l'école n'était pas obligatoire, pas obligatoire non plus la sécurité sociale, les congés payés, pas même payés, les 40 heures... le SMIG.

Tout cela qui paraît normal maintenant a pourtant été le fruit de luttes. Des luttes de vieux de maintenant. Mais pas n'importe quels vieux. Justement ceux-là même qui ont les plus rejetés aujourd'hui. Ceux qui ont lutté collectivement dans les usines où ils n'ont plus rien à dire.

Même limitées, grignotées par un pouvoir qui reprend d'une main ce qu'il lâche de l'autre, que ces luttes ne soient pas perdues à jamais, qu'elles servent de tremplin à des luttes nouvelles, qu'elles aident à vivre.

Nous ne sommes ni jeunes, ni vieux, nous sommes en lutte ! Getteveve. Médecin des jeunes et des vieillards

La mort

Ce soir-là, j'étais de garde.
Vers 22 heures je suis appelé rue Francis de Pressensac auprès d'une vieille dame que je ne connaissais pas. En arrivant, je trouvais dans un petit logement pauvre et sombre une femme de 83 ans gisant sur le carrelage, entourée de deux ou trois voisins désorientés. Un examen rapide me permit de faire aussitôt le diagnostic : hémiplegie droite avec aphasie.

Cette vieille dame qui se prénomait Louise venait d'être foudroyée par un accident vasculaire cérébral qui lui paralysait toute la partie gauche du corps et lui enlevait toute possibilité de parler. Elle était tombée brutalement plusieurs heures auparavant et, ne pouvant ni bouger ni appeler, elle était restée là, étendue dans son couloir, attendant sans doute patiemment la mort jusqu'à ce que ses voisins étonnés de ne plus la voir soient venus forcer sa porte et la secourir.

Louise, quoique paralysée, ne semblait pas souffrir physiquement, gardait toute sa conscience mais ne pouvait s'exprimer que par des grimaces et des grognements intelligibles. Avec l'aide des voisins on entreprit de l'allonger sur le lit, de la nettoyer des déjections multiples, qui souillaient ses vêtements, de la rassurer et de la reconforter autant que possible.

Pour le médecin qui j'étais le problème était médicalement simple et la conduite à tenir quasiment routinière : Louise qui jusque là vivait de façon parfaitement autonome était devenue (et pour combien de temps ?) ce qu'il est convenu d'appeler une malade grabataire. Son grand âge était tout ce qu'on pouvait lui reprocher et elle ne pouvait plus guère s'en remettre qu'au bon vouloir du destin. Je ne pouvais en aucune façon prévoir si cette paralysie viendrait ou non régesser et combien de temps Louise survivrait, dans le « meilleur » des cas elle risquait fort de rester paralysée de longs jours, voire de longues semaines au terme desquels les escarres et les infections finirait bien par l'emporter. Quant au pronostic de sa famille on ne pouvait en dire grand-chose, car l'orthodoxie médicale me recommandait de faire hospitaliser cette dame qui atteinte d'hémiplegie, ne pouvait recevoir tous les soins nécessaires qu'à l'hôpital.

Dans une pièce voisine je réunis alors les voisins pour leur faire part de cette décision et tous l'approuvèrent. Leur demandant s'il fallait prévoir quelque chose de sa famille on me répondit qu'il n'y avait aucune parente éloignée qui vivait quelque part en province et qu'elle n'avait pas vu depuis des années. Louise était seule au monde. Une des voisines me dit timidement que, souvent, lors de conversations d'exceller Louise lui avait fait promettre que si un jour elle venait à tomber malade elle ne la ferait pas hospitaliser... Ceci fut rapidement jugé déraisonnable par tous. Je décidai l'hospitalisation immédiate et demandai qu'on fasse venir une ambulance.

Je retournai au chevet de Louise et j'entrepris alors de lui expliquer avec autant de ménagement que possible la nécessité de cette hospitalisation. Tandis que je parlais, ses yeux, jusqu'alors inquiets mais confiants, traduisaient soudainement une panique étonnante. Le visage de la vieille dame s'embrasa dans l'angoisse. A l'aide de son lit bras encore valide elle essaya de se redresser sur son lit et dans des mouvements précipités, maladroits et impuissants elle me cria toute sa détresse et son refus que sa bouche tordue et grimaçante ne parvenait à traduire que par des sons incompréhensibles. A plusieurs reprises je tentai de l'apaiser, de la rassurer et de faire cesser son obstination mais rien n'y faisait et son refus restait toujours aussi catégorique et désespéré. La voisine intervint alors à son tour, s'allongea à ses côtés, lui prit la main, lui épongea le visage et tenta à son tour de la rassurer. Elle lui promit qu'elle irait la voir, qu'elle s'occuperait d'elle, qu'elle ne la laisserait pas seule. Louise redoubla ses efforts, s'agrippa de plus en plus et me mit bientôt à crier, il fallait s'arrêter.

L'angoisse démesurée qu'elle exprimait réussit à ébranler ma décision... Son grand âge étant, pouvait-on raisonnablement espérer que toutes les prouesses de la neuro-chirurgie et de la rééducation allaient pouvoir modifier quelque chose à son destin ? Ne ferait-elle pas que venir s'ajouter au contingent d'hémiplegiques qui « encombrent » les services de chroniques qui ne peuvent qu'attendre leur mort ? Les spécialistes qui recommandent d'hospitaliser systématiquement ces malades ne savent-ils pas eux aussi que c'est le plus souvent ce sort là qui les attend ? L'angoisse de Louise n'était-elle pas en réalité parfaitement justifiée ? Alors à quoi bon

de Louise...

lui imposer cette hospitalisation ? N'était-elle pas en droit de disposer d'elle-même, de ses derniers jours, de ses derniers instants et de mourir comme bon lui semblait, là où elle le désirait ?... Si Louise avait été dans le coma, le problème aurait été simple mais Louise était consciente et refusait catégoriquement ce que la médecine lui proposait. Si nous accédions à sa requête, si nous l'écoutions, si nous acceptions de ne pas l'hospitaliser cela signifiait pour nous qu'il nous fallait plusieurs personnes qui puissent se relayer à son chevet afin de lui prodiguer le minimum de soins que son état allait réclamer. Mais qui ?... Et pendant combien de temps ?...

Je réétais à nouveau les voisins. Tous avaient leurs occupations de tous les jours et aucun ne pouvait donner suffisamment de son temps.

Peut-être aurions-nous pu essayer de trouver dès le lendemain une organisation de garde-malades à domicile ? C'était hors de question, les revenus de Louise ne l'auraient jamais permis.

Peut-être aurions-nous pu alerter le service d'Hospitalisation à Domicile de l'hôpital ? C'était également hors de question, pour pouvoir en bénéficier il faut d'abord avoir été hospitalisé. C'est un service mis à la disposition des médecins de l'hôpital, pas des médecins de ville, il permet de renvoyer chez eux des malades qui engagent les hôpitaux et ainsi décongèstionner les services, et s'il permet de faire sortir les malades de l'hôpital il ne permet pas d'éviter qu'ils y rentrent.

Peut-être aurions-nous pu... ? Que restait-il d'autre sinon de la laisser là, de la nettoyer, d'arranger son lit puis de partir doucement sur la pointe des pieds, de fermer la porte sans faire de bruit et de venir, une fois ou deux dans la journée, avant et après le travail, pour la reconforter, la changer, lui donner à boire et à manger et d'attendre patiemment sa mort. Chaque jour son état serait plus lamentable, ses écarlates plus envahissantes, son agonie plus douloureuse. Quand bien même je serais allé là voir trois fois par jour... N'était-il pas plus simple de rayé tous ces problèmes encombrants d'un simple trait de plume en appelant une ambulance ? N'était-ce pas d'ailleurs ce que, par surcroît, recommandait la Science ?

C'est ce qui fut fait.
Quelques instants plus tard un ambulancier l'envoie dans une couverture. Louise essaya bien encore de résister dans d'ultimes et désespérées supplications, plus rien ne pouvait venir modifier le mécanisme déclenché et elle disparut dans l'escalier.

Elle mourut subitement quelques instants après son admission à l'hôpital Broussais.

Lorsque le surlendemain j'appris le décès de Louise, je me suis tout d'abord fait quelques reproches. Si j'avais pu patienter quelque temps elle serait morte chez elle nous lui aurions ainsi épargné une mort aussi désespérée. Mais comment pouvais-je prévoir qu'elle viendrait à mourir si vite ? Lorsque je l'avais examinée l'hémiplégie remontait déjà à plusieurs heures, elle était parfaitement consciente, sa unique suppléance son cœur régulier, sa tension à peine élevée (18-10), ses poumons libres, sa température normale, rien ne permettait de prévoir qu'elle viendrait à mourir dans l'heure.

Ce que je vais dire ici est vérifiable et échappe à toute investigation rigoureuse, je le sais, mais j'ai acquis la certitude que Louise ne serait pas morte si vite si nous l'avions laissée chez elle. Déjà ébranlée par l'accident vasculaire qu'elle venait de faire, encore ébranlée par le combat désespéré qu'elle a tenté de livrer vainement contre ma décision elle n'a sans doute pas survécu à l'angoisse de se voir admettre à l'hôpital. Cette perspective devait hanter depuis longtemps ses insomnies de vieille femme solitaire et voilà que ce qu'elle avait tant redouté venait à se produire. L'angoisse et la panique eurent finalement raison des quelques misérables forces qui lui restaient et furent sans doute responsables d'un deuxième accident vasculaire. Ses voisins et moi-même étions venus la secourir, nous l'avons en fait précipitée dans la mort d'aujourd'hui.

Mon propos n'est pas de culpabiliser mais d'essayer de comprendre. Si je n'ai pas pu agir autrement, il m'importe de savoir pourquoi. Si, n'ayant commis aucune faute professionnelle, je n'ai pas pu aider cette femme à mourir, je ne me contenterai pas de cette réponse imbécile qui consiste à dire que les vieillards ont tort d'avoir peur de l'hôpital, que ce « préjugé » est à mettre sur le compte de leur pusillanimité et de leur manque d'information, comme s'ils ne savaient pas eux, pour y avoir vu mourir bien des leurs, ce que peut être l'hôpital, aussi accueillant soit-il. Louise, au seuil de sa vie, ne voulait pas de l'hôpital pour y mourir, cela ne regardait qu'elle et qu'elle seule, ni les voisins ni moi-même n'avions à en juger.

Seulement voilà, au médecin que j'étais, durant dix années d'études dans les amphithéâtres et les services hospitaliers, puis surtout dans les revues médicales et les assemblées d'Enseignement Post-Universitaire on

n'a cessé et on ne cesse de répéter que les malades atteints d'un accident vasculaire cérébral ne peuvent être soignés selon les critères de la Science qu'en milieu hospitalier. Ceux qui disent cela ne sont, la plupart du temps, jamais sortis de leurs enceintes hospitalières et n'ont jamais vu un vieillard se débattre dans les bras d'un ambulancier les arrachant de leur lit, mais ceux qui disent cela, les hospitaliers, les spécialistes, les agrégés, ceux qui savent sont ceux-là qui dictent les règles de l'orthodoxie médicale et de ses « conduites à tenir », le généraliste que je suis ne peut que se soumettre à ces recommandations sous peine de se voir condamner par les jugements de cette hiérarchie. Faire de la médecine scientifique et raisonnable, c'était faire hospitaliser Louise. Dans un premier temps, j'en témoignais, c'est cela qui a été mon premier réflexe et je verse cette observation au dossier de la fatogénèse.

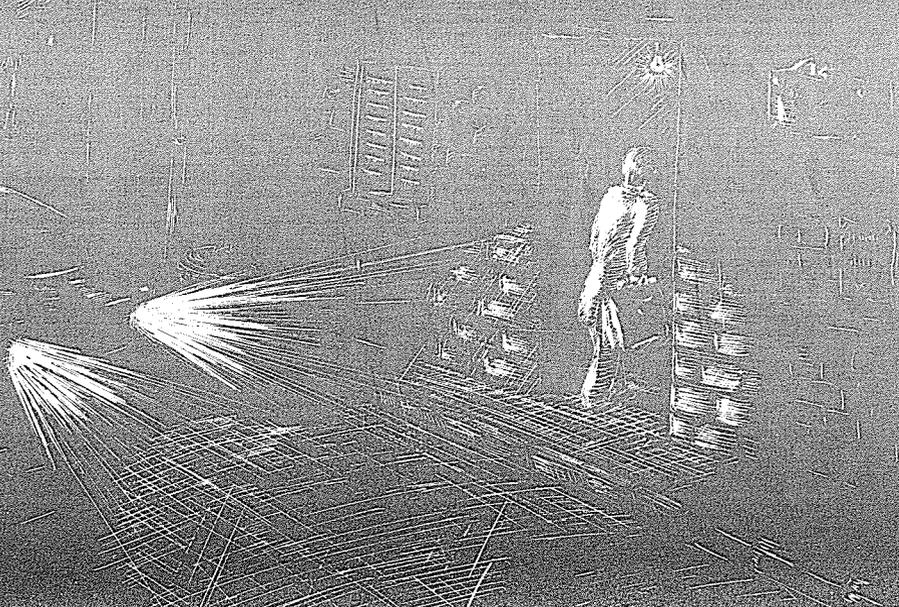
Mais ce n'est pas tout. Lorsque bien ennuyé, j'ai pu constater que Louise n'avait que faire de mes conduites à tenir bien apprises et qu'elle n'entendait pas se laisser embarquer comme cela dans un chapitre de la pathologie, il m'a bien fallu raisonner autrement, moi, à qui on avait aussi appris dans les mêmes enceintes que cette médecine scientifique se devait aussi d'être humaine. Alors j'ai essayé d'être humain. J'ai essayé, un instant, d'envisager une autre solution, de laisser de côté mes petits réflexes et de laisser Louise chez elle. Au risque de me perdre dans le déraisonnable, j'ai abordé ce problème. Mais Louise n'avait ni argent ni famille, elle était seule, aucune organisation ne pouvait l'aider. Ni l'hospitalisation à Domicile, ni l'Aide Sociale, ni les infirmières privées ne pouvaient répondre à son appel, il ne restait plus que ses voisins. Que pouvaient-ils faire, ces voisins qui, à coup sûr, s'ils avaient pu n'auraient pas demandé mieux que de se relayer à son chevet ? Ils ne pouvaient pas lui offrir davantage que cette seule nuit blanche car, la matin venue, Louise ou pas Louise, il leur fallait partir au travail. Il leur fallait être sûr qu'elle allait mourir vite, avant l'aube, avant que le soleil ne soit. On ne s'arrête pas de travailler sous le prétexte qu'une vieille femme est en train de mourir sous son toit ou alors il faut mourir en vitesse. Ils auraient eu bonne mine les voisins en téléphonant le matin à leur employeur pour leur dire qu'ils ne viendraient pas à leur travail tant que Louise aurait encore besoin d'eux. L'absentéisme est un fleau national, c'est bien connu, et la Sécurité sociale ne peut tout de même pas payer des indemnités de salaire aux voisins de tous les vieillards paralysés de France.

C'est que Louise pouvait beaucoup plus qu'un problème médical, elle provoquait un désordre.

Le médecin que j'étais, avec la complétude de son savoir, n'a fait qu'y mettre bon ordre.

Ce soir-là, je n'étais pas le médecin de Louise, mais l'instrument d'un système.

D. Monchicourt
(Médecin généraliste)



QUE SE PASSE T-IL ?

le patronage revit

A PRES 7 mois de tractations et d'efforts divers d'un petit groupe d'usagers tenaces, la municipalité et le ministère de la Jeunesse et des Sports ont décidé l'octroi d'une première subvention destinée à faire revivre le patronage défunt.

Ce dernier est donc reparti début octobre, avec des projets très ambitieux. Dans une première phase et comme par le passé, l'implantation des activités se limitera au secteur Plaisance (par ailleurs les plus activés à plusieurs niveaux) ; ses activités seront ensuite étendues à l'ensemble de l'arrondissement (en fonction des moyens accordés ultérieurement).

Dans l'immédiat, et toujours dans les locaux scolaires :

- le club de loisirs reprend ses activités, rue Asseline, le mercredi avec 36 enfants inscrits (poterie, céramique, ateliers, etc.) ;
- la danse moderne réoccupe la rue

de l'Ouest, mardi soir et samedi après-midi (75 F par personne) ;

- les sports sont devenus Centre de Loisirs, rue Didot, et continuent sous la direction de M. Morin ;
- création d'un club de judo à partir de 6 ans, rue Desprez. Professeur, Mme Mazaud (internationale de judo), 45 F par mois, 2 cours par semaine. Les enfants de la rue de l'Ouest sont accompagnés de l'école à la rue Desprez, par Mme Jubert. Même organisation pour les enfants de la rue Vercingétorix.

D'autres projets sont à l'étude :

- théâtre dans une salle de la Mairie ;
- sports à la périphérie, gymnastiques aux agrès, etc.

Toutes les suggestions ou initiatives sont sollicitées par le bureau. Le Patronage Laïc du 14e, subventionné par la municipalité mais géré par les parents, doit devenir un grand rassemblement d'activités diverses pour la grande joie de nos enfants.

Dernière minute

MORATOIRE SUR L'ENSEMBLE DE LA ZAC GUILLEMINOT

En prévision de la réunion, le 4 novembre, de la commission extra-municipale créée par le Maire de Paris, et dont l'ordre du jour portera entre autres choses sur le réaménagement de la ZAC Guilleminot, certaines des organisations participantes ont eu un entretien avec les responsables de la SEMIREP. Il en ressort que de bonne foi, la Semirep reconnaît qu'il y a un moratoire (c'est-à-dire arrêté immédiat des expropriations, expulsions, démolitions, déstabilisations) sur l'ensemble de la ZAC Guilleminot. Quant à l'ensemble du secteur Plaisance-Vandamme, la Semirep n'a jamais reçu d'ordre de moratoire par écrit ; mais, à la suite d'un coup de téléphone du cabinet de M. Chirac au milieu du mois d'octobre, elle a arrêté ce qui lui était ordonné jusque là, à savoir rendre les logements inhabitables.

NOËL, NOËL

N L'était une fois un potier qui aimait bien les histoires et les contes. Comme il écrivait dans le 14e village, il se dit un jour : « J'ai envie de demander aux lecteurs d'écrire des contes pour Noël ». Mais il réfléchit bien vite que le tout petit 14e Village ne serait jamais assez grand pour les contenir tous, car c'est tellement drôle d'écrire un conte qu'il ne doutait pas qu'il en recevrait beaucoup.

Alors il se dit : « Si on trouve un vieux bistrot comme on les aime, et quelques acteurs on pourrait les lire pour le réveillon, avec tous ceux qui réveillent dehors ou qui d'habitude ne réveillent pas ».

On peut très bien organiser ça. Ce qu'il faut ce sont les contes. Soyez généreux que Diable ! Ecrivez-en même si vous mangez votre ligne (pardon : votre dinde) en famille, nous en ferons bon usage.

Et le potier se mit à rêver qu'il recevait des histoires bien de chez nous et aussi des contes arabes, bretons, irlandais. Il vécut heureux...

Thierry Blanchot
14e Village, 88 rue de l'Ouest

... TOUJOURS

LES LIVRES

Le groupement « Pour une librairie différente » organise une semaine d'animation, du 14 au 20 novembre, pour faire connaître son existence et ses buts. Trois librairies du 14e arrondissement, adhérentes de ce groupement participent à cette semaine :



ATMOSPHERE : librairie de cinéma, rue Francis de Pressensé (cinéma « l'Entrépat ») ; L'INTERNATIONALE : 2 rue Boulard. Animation sur le thème : Femmes, prolétaires ou bourgeoises ? TROPISMES, 46 rue de Gergovie. Troc de livres : durant cette semaine, échange gratuit de vos livres d'occasion.

2ème CONCOURS préface

Dans le cadre de son action pour l'encouragement à la lecture, avec la participation de nombreux éditeurs et papetiers, et celle du 14e Village, la librairie Préface, 8 rue Mouton-Duvernet, 75014 - Paris, propose pendant tout le mois de novembre 1977 son deuxième concours, cette fois réservé aux adultes.

Aucun perdant !

Le candidat aura à tirer au sort une enveloppe contenant une question sur la littérature elle-même ou sur ses « à côtés ». Une enveloppe correspondante lui fournira et la réponse exacte et - s'il a gagné - le nom de son cadavre, - s'il a perdu - le nom de sa prime de consolation. Les grands vainqueurs seront signalés dans un prochain numéro du 14e Village.

Vous souhaitant à tous « bonne chance », la librairie PRÉFACE, les éditeurs, les papetiers et le 14e Village vous remercieront de venir le plus nombreux possible.

EXPOSITIONS

au quartier Montsouris

Du 22 novembre au 2 décembre, une trentaine d'artisans et d'artistes de l'association Arcueil 76 exposent leurs recherches dans leurs ateliers (2 rue d'Arcueil, 75014 Paris). Du 10e au 14e étage, et en craignant fort d'en oublier, vous pourrez voir dessins, peintures, gravures, sculptures, meubles peints, poterie, marionnettes, vêtements, etc. L'entrée sera libre.

détournement de bébés

Rico expose ses boîtes et ses poupées. Rico est un policier esthétique de l'outre-tombe. Icônes et idoles ; vestiges de messes noires, fétiches du pays des réducteurs de bébés. Rico détourne le rayon jouet de Prisunec et c'est la nuit du monde et ses rites.

(du 1er au 14 novembre).

GALERIE L'OUVREURE

21 Rue de L'Ouest

ça bouge à la MJC

A LA PORTE DE VANVES la MJC a prévu pour cette année un programme d'animation particulièrement riche. Tous les mercredis de 14 à 18 heures des ateliers de poterie, peinture, danse, musique seront ouverts aux enfants de 6 à 12 ans. Ils pourront circuler librement entre ces ateliers et des sorties seront envisagées au cours de l'année (90 F par trimestre).

Pour les plus grands, un atelier couture (confection de vêtements avec machine à coudre) fonctionnera le mercredi de 18 à 22 heures, un atelier photo assurera des séances d'initiation tous les jeudis de 18 à 20 heures, et un atelier poterie tous les mardis de 18 à 20 heures. Et ceux qui connaissent déjà ces techniques pourront utiliser ces deux ateliers aux heures d'ouverture de la MJC. Et puis, tout est possible pour les danseurs : danses occitanes (le mardi de 20 à 22 heures), danses roumaines (le mercredi de 20 à 22 heures), danses yougoslaves et régionales

(vendredi de 20 à 22 heures), mais aussi danse moderne (le mercredi de 18 à 20 heures) et danse primitive avec la présence d'un batteur africain (le vendredi de 18 à 19 h 30). En outre, tous les mardis de 15 à 16 heures vous pourrez faire de la gymnastique d'entretien ; à moins que vous ne préférez les séances du « beuf bourguignon », qui organise des séances de gymnastique asiatique le lundi et le jeudi de 19 à 20 heures (entre 100 et 300 F pour l'année), ou encore les cours de yoga, tous les jeudis de 15 à 16 heures (100 F/trimestre).

Et si avec tout ça, vous n'êtes pas comblés, eh bien ! qu'à cela ne tienne ! car on vous offre encore la possibilité de faire du tennis (location de courts sans professeur 150 F par semaine) pour une heure fixe par semaine, ou du théâtre, ou de la sérigraphie ou de la vidéo, ou... Renseignez-vous à la MJC, 2 avenue de la Porte de Vanves, tous les jours de 14 à 19 heures, ou téléphonez au 539 98 80).

UN CENTRE DE SANTE DANS LE QUARTIER

Depuis plusieurs mois, des habitants, des médecins et des organisations du quartier réfléchissent à la possibilité de créer un centre de santé dans le 14e arrondissement. Contre une médecine qui, à l'hôpital comme « en ville », obéit de plus en plus aux lois de la rentabilité et tend à supprimer tout dialogue, toute communication entre le système médical et ses usagers, ils s'efforcent de faire prévaloir une conception et une pratique différentes de la médecine. Le centre de santé ouvrira probablement ses portes dans le courant du mois de novembre et nous publierons dans notre prochain numéro la « plateforme santé » qui sert de base à cette action très importante.